

DÉCISION DU MAIRE N° 2025/09/125

Objet : 125 - VN25002 - Mission d'accompagnement au label territoire engagé transition écologique

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition de l'entreprise EVI.

Décide

- De donner son accord à la signature du marché n° VN25002 - Mission d'accompagnement au label territoire engagé transition écologique avec EVI, domiciliée au 16 rue Auguste Langlois à LUC-SUR-MER (14530).

Le marché est conclu pour un montant de 30 600.00 € HT.

Fait à Vire Normandie, le 11 septembre 2025

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250929-125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2025
Publication : 29/09/2025

Décision du Maire n°2025/09/125 du 11 septembre 2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

